



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Collège Panchon d'Arsac

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 24/05/2018

Présidence de : Xavier BUNEL, Principal

Quorum : 16

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 4

| SOMMAIRE | Décision | page | Numéro d'acte | Pièces jointes | |
|--|-----------------------------------|------|---------------|----------------|----|
| DES QUESTIONS TRAITÉES | Avis Vote Extrait Motion | | | désignation | N° |
| Approbation PV du CA du 26/04/2018 | Vote | 1 | 47 | | |
| TRMD 2018 | Vote | 1 | 43 | annexe | |
| Liste fournitures scolaires | Vote | 1/2 | 42 | annexe | |
| <u>Séjour intégration classes de 6^{ème} :</u> | | | | | |
| Principe séjour | Vote | 2 | 46 | Annexe | |
| Participation des familles | Vote | 2 | 44-41 | | |
| Calendrier de fin d'année et de rentrée | Information | 3 | | annexe | |
| Sorties d'inventaire | Vote | 3 | 45 | | |

Signatures

Le Président

X. BUNEL

Le Secrétaire,

N. MOSCOPOULOS

Le Conseil d'Administration du collège Panchon s'est réuni le mardi 5 juin 2018 sous la présidence de M. Xavier Bunel, Principal. La séance a été ouverte à 17h37, le quorum étant atteint (22 membres présents).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Moscopoulos, aidée dans sa tâche par Arthur Di Fabio, représentant élèves titulaire.

Madame la CPE rejoint l'assemblée à 17h40.

M. Le Principal demande l'approbation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration. Approuvé à l'unanimité.

M. Le Principal indique qu'il convient de rajouter à l'ordre du jour les sorties d'inventaire (vote).

M. Le Principal donnera des informations sur l'actualité du collège.

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2018 :

M. Le Principal demande à l'assemblée s'il y a des commentaires à formuler ou des choses à ajouter ou à modifier. Non.

VOTE : pour à l'unanimité. (23 présents)

2) TRMD 2018 : (Tableau de Répartition des Moyens par Discipline)

M. Le Principal rappelle à l'assemblée que le TRMD a été étudié le 23/01/18 en conseil pédagogique et expliqué en conseil d'administration le 26 février dernier.

Un conseil pédagogique s'est réuni le 25/05/18, ainsi qu'une réunion plénière des enseignants a eu lieu le 31/05/2018.

Il présente le projet pédagogique 2018-2019 et le tableau de répartition des moyens par discipline qui lui est associé. Un arbitrage a dû avoir lieu concernant l'accompagnement personnalisé en 6° entre l'affectation de moyens (3,5 heures) sur la discipline anglais pour la constitution de groupes à effectifs réduits ou l'attribution d'heures pour l'accompagnement des élèves de 6° dans le domaine 2 «méthodes et outils pour apprendre». Contre l'avis personnel du chef d'établissement, c'est la première solution qui a été proposée par la majorité du conseil pédagogique. Suivant des principes démocratiques, c'est donc cette proposition qui est soumise au vote.

Monsieur le principal indique que dans le projet pédagogique 2018-2019 est proposé une évaluation par compétences dans une à trois classes de 6°, selon la constitution des équipes pédagogiques

Arrivée de Mme l'Adjointe Gestionnaire à 17h45.

Monsieur le principal propose à l'assemblée de voter le TRMD ainsi que le projet pédagogique 2018-2019 auquel il est lié.

Vote : pour à l'unanimité (24 présents)

3) liste des fournitures scolaires :

M. Le Principal indique que l'association de parents d'élèves Alternative et Proximité souhaite organiser une bourse aux fournitures scolaires. Des échanges se sont déroulés dans le cadre du conseil des parents, puis avec les enseignants du collège.

Les parents d'élèves demandent aux professeurs s'il est envisageable de privilégier des cahiers de 48 pages au lieu de 96 pages dans le but d'alléger les cartables des élèves. Mme Tauzia répond que lorsque cette solution est demandée, les élèves demandent pourquoi un nouveau cahier de 48 pages à 1 mois de la fin de l'année ? Ils écrivent alors sur des feuilles qui se perdent.

Un parent d'élève indique que certains enseignants utilisent à peine 48 pages sur l'année scolaire. Elle trouve dommage de demander aux élèves de coller dans les cahiers des photocopies recto/verso ce qui double donc le poids du cahier.

Mme Mention dit que pour sa part, elle propose de garder le cahier d'une année sur l'autre.

Un autre parent d'élève indique que le ratio poids élève/cartable est énorme et qu'il serait souhaitable que les sacs pèsent moins de 6 kg.

M. Le Principal précise que les élèves ont peu de manuels scolaires (majoritairement dans les salles de classe) et que les élèves de 6^{ème} ont des casiers pour entreposer leurs affaires.

Un parent d'élève rétorque que le poids d'un cartable pèse actuellement 6-7 kg sans les manuels

scolaires.

M. Le Principal propose d'expérimenter des cahiers de 48 pages pour 2018/2019. Mme Mention précise que les collègues de mathématiques étaient assez défavorables à ce choix.

Une parent d'élève demande s'il est possible que les élèves travaillent sur un cahier de brouillon commun à chaque matières plutôt que d'avoir un cahier de brouillon par matière car cela augmente le poids du cartable.

Une parent d'élève demande à M. Le Principal si, lors de la journée portes ouvertes du 16 juin prochain, l'association de parents d'élèves peut sensibiliser les familles quant au poids du cartable en lui-même. Oui.

Une autre parent d'élève demande s'il est envisageable qu'un ostéopathe intervienne auprès des élèves du collège pour de la prévention posture.

M. Le Principal répond que tout au long de l'année, les enseignants interviennent en classe afin que les élèves se tiennent mieux.

Mme la CPE dit qu'elle va en discuter avec l'infirmière du collège pour mettre quelque chose en place.

M. Le Principal indique qu'il retient l'idée d'une intervention extérieure.

M. Le Principal propose le vote de la liste des fournitures scolaires et précise que les cahiers de 96 pages seront remplacés par des cahiers de 48 pages et que le cahier de brouillon apparaîtra dans la liste du matériel commun et non en matériel spécifique.

Vote : pour à l'unanimité

4) Séjour d'intégration des classes de 6ème : (cf annexe)

- principe du séjour - vote :

Mme l'Adjointe Gestionnaire indique que ce séjour concerne 187 élèves de 6^{ème} et se déroulera à Bombannes en deux périodes, les 17 et 18/09/2018 et 20 et 21/09/2018. Ils seront encadrés par 14 accompagnateurs (2 par bus scolaires – Professeurs principaux, AED, agents...)

Vote : pour à l'unanimité

- participation des familles :

Mme l'Adjointe Gestionnaire explique aux membres du conseil d'administration le budget du séjour à Bombannes. Le coût du transport a diminué car il sera effectué avec les bus des transports scolaires. Le coût des activités proposées a augmenté. En effet, l'activité « challenge nature » ne sera pas retenue cette année car elle ne peut être proposée qu'à un seul groupe. Les enseignants d'EPS vont proposer d'autres activités.

M. Le Principal précise que la proposition est que la participation des familles ne doit pas dépasser 60 €.

L'association de parents d'élèves pourra éventuellement contribuer financièrement à ce séjour, elle a eu cette information trop tardivement pour avoir eu le temps d'en discuter et de faire une proposition de don ce jour.

M. Le Principal répond que l'idée de demander aux familles la participation financière à ce séjour à la remise des dossiers d'inscription en 6^{ème} a été décidée très récemment car le collège ne peut demander un premier chèque de participation que 15 jours minimum après le vote en conseil d'administration. Il précise que l'éventuel don de l'association de parents d'élèves serait le bienvenu car il permettrait de financer une activité supplémentaire.

Mme l'Adjointe Gestionnaire dit que le budget du séjour pourra être modifié lors du prochain conseil d'administration mais que cela ne changera par la participation des familles.

Une parent d'élève souhaiterait savoir si tous les élèves de 6^{ème} vont participer à ce séjour dans la mesure où le nombre d'élèves attendus à la rentrée est de 189 et que les le nombre de place dans les bus peut contenir 187 élèves.

Mme l'Adjointe Gestionnaire répond qu'aucun élève ne partira pas pour une question de place dans les bus.

Vote : pour à l'unanimité

5) calendrier de fin d'année et de rentrée – pour information : (cf annexe)

ORGANISATION DE LA SORTIE :

M. Le Principal indique à l'assemblée que les conseils de classe se dérouleront du 21 au 29 juin 2018 dans le but de faire travailler les élèves le plus longtemps possible. L'arrêt des notes est fixé au 20 juin. La remise des manuels scolaires se déroulera les lundi 25 et 26 juin 2018. Les épreuves du DNB obligent à supprimer tous les cours du 27 au 29 juin. Le vendredi 29 juin, le ramassage de transport scolaire est fixé à 15h après l'épreuve de sciences.

Mme l'Attachée Gestionnaire informe l'assemblée qu'un petit déjeuner à destination des classes de 5^{ème} se déroula les mercredi 20 et jeudi 21 juin.

M. Le Principal précise qu'à partir du mardi 3 juillet, l'organisation scolaire sera modifiée; les élèves seront accueillis par les enseignants par niveau le matin de 8h à 12h, puis par le service de vie scolaire jusqu'à 16h30. Plusieurs réunions pédagogiques seront organisées l'après-midi.

Mme la CPE informe que les après-midis seront axés sur des jeux de société, des tournois de football et de basketball. Il est également prévu de mettre en place d'autres jeux sur le plateau sportif comme du golf. En tout état de cause, les élèves ne regarderont pas de film. Une parent d'élève demande si les enfants ne peuvent venir en cours que les matins. M. Le Principal répond que cela est possible avec une demande écrite des parents dans le carnet de liaison.

Le vendredi 6 juillet, le ramassage scolaire a été demandé à 12h30. L'établissement n'a pas de réponse de Transgironde à ce jour.

ORGANISATION DE LA RENTREE :

Mme Bonnefis intervient en disant que les enseignants ne sont pas favorables pour une rentrée des élèves de 6^{ème} et 3^{ème} le même jour.

Mme Martin ne comprend pas pourquoi le calendrier de rentrée n'a pas été soumis en conseil pédagogique pour en discuter.

M. Le Principal répond que la réflexion s'est posée lors de la réunion de préparation des dossiers d'inscriptions. Il entend l'argument de Mme Bonnefis qui est tout à fait recevable. Cependant, l'équipe de direction pense que l'idée de mettre en avant un rôle de tuteur pour les élèves de 3^{ème} était responsabilisant.

M. Le Principal explique qu'il profitera de la rentrée des 5èmes (ex 6èmes) pour procéder à un racadrage de ce niveau.

Après débats, M. Le Principal accepte la rentrée des élèves de 6^{ème} le lundi 3 septembre 2018 de 8h00 à 13h30. Les parents ne rentreront pas dans le collège et les invite à participer à la journée portes ouvertes du samedi 16 juin à 9h00 au réfectoire.

Une rencontre avec le personnel de direction et l'équipe pédagogique se tiendra à 14h30. Les élèves de 6^{ème} déjeuneront au collège.

La rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se fera le mardi 4 septembre à 8h00. Une réunion d'informations pour les parents de 3^{ème} est prévue ce jour-là à 16h30 au réfectoire.

5) Sorties d'inventaire - vote :

Mme l'Adjointe Gestionnaire explique que ces sorties d'inventaire sont la suite du précédent conseil d'administration et concernent 85 biens inscrits entre 1985 et 2002 pour un montant total de 128 172.99 €, (ordinateurs, matériel de cuisine et de ménage) qui ne sont plus présents dans le collège.

Vote : pour à l'unanimité

6) Informations sur l'actualité du collège :

- M. Le Principal informe les membres du conseil d'administration que le Conseil pour la Vie Collégienne s'est réuni avec le bureau du FSE et qu'il souhaite répondre favorablement à la demande des élèves qui proposent l'acquisition de bancs pour la cour. Lors du prochain conseil d'administration il proposera un prélèvement sur les fonds de réserves de l'établissement pour ces achats. Le Foyer Socio-Educatif apportera également sa contribution.

L'association de parents d'élèves indique qu'elle pourrait également participer financièrement à l'aménagement en mobilier urbain en béton de la cour.

- M. Le Principal rappelle que la journée portes ouvertes pour les familles des futurs élèves de 6^{ème} se tiendra le samedi 16 juin 2018 de 9h00 à 12h00. Il sollicite l'association de parents d'élèves, la presse et les mairies afin que cette information soit largement diffusée.
 - L'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) a récompensé le 31 mai dernier plusieurs élèves pour des prix littéraires.
 - L'équipe de course en cours a remporté le prix technique à l'IMA.
 - Concours national de la résistance : 2 élèves ont été primés vendredi 1^{er} juin 2018 à l'Athénée Municipale de Bordeaux et sont invités au Panthéon à Paris. Ils seront accompagnés par M. Bonnin, professeur d'histoire.
 - M. Le Principal remercie les enseignants et M. PEREZ (AED) pour leur participation au séjour au Chambon et au voyage en Angleterre.
 - l'ouverture d'une formation au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} est en discussion avec la collaboration de M. Morisseau, professeur de technologie et un intervenant extérieur. M. Le Principal y est favorable.
- M. Morisseau précise que cette formation consiste à donner des notions sur l'histoire de l'aviation, météorologiques et techniques. Les élèves diplômés du BIA pourraient avoir un baptême de l'air ou de pilotage sur un aérodrome.
- Un parent d'élève demande si l'entreprise Dassault sera sollicitée pour ce projet.
- Mme la CPE répond qu'un partenariat pourrait être envisagé via les cordées de la réussite.
- un parent d'élève demande quelles sont les retombées de la course « Action Contre la Faim » : à ce jour, la totalité de l'argent n'a pas été récoltée auprès des parrains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.